

MINISTÈRE  
de  
l'ÉDUCATION NATIONALE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE LA COOPÉRATION

PARIS, le  
15, rue Boissy-d'Anglas - PARIS (8ème)  
Tél.: 265-66-50

Sous-Direction du Recrutement et de  
la Formation des Personnels de  
Coopération

Bureau FC 1

Comme suite au désir que vous avez exprimé d'obtenir un poste hors de France (quel que soit le pays qui vous intéresse), j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les imprimés que vous voudrez bien remplir aussi exactement que possible et faire parvenir en respectant la procédure ci-après :

I.- Si vous appartenez à l'Éducation Nationale en qualité de titulaire ou d'auxiliaire :

directement au Ministère de l'Éducation Nationale - Direction de la Coopération - Sous-Direction du Recrutement et de la Formation des Personnels de Coopération, Bureau FC 1 - 110, rue de Grenelle, PARIS 7°  
avant le **25 FEVR 1969**

- 2 notices blanches
- 2 copies certifiées conformes ou 2 photocopies de l'arrêté ministériel ou rectoral précisant votre situation administrative actuelle (classement ou indice), ou, à défaut, 2 copies certifiées conformes ou 2 photocopies de vos diplômes universitaires (auxiliaires)
- 2 copies certifiées conformes ou 2 photocopies du dernier rapport d'inspection, ou, à défaut, appréciations du dernier chef d'établissement (pour les instituteurs la note pédagogique devra être mentionnée sur le rapport).
- 2 enveloppes timbrées libellées à votre adresse.

Les 2 autres notices blanches devront être acheminées par voie hiérarchique.

../..



../..

II.-- Si vous n'appartenez pas à l'Education Nationale :

directement au Ministère de l'Education Nationale - Direction de la Coopération, avant le **25 FEVR 1969**

- 4 notices blanches
- 2 copies certifiées conformes ou 2 photocopies de vos diplômes universitaires
  
- 1 certificat du dernier employeur, ou, s'il s'agit d'étudiant, attestations de professeurs
  
- 2 enveloppes timbrées libellées à votre adresse

DANS LES DEUX CAS LES NOTICES DE COULEUR SERONT ENVOYÉES DIRECTEMENT AU MINISTÈRE INTERESSÉ ACCOMPAGNÉES DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL OU RECTORAL PRÉCISANT VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE (CLASSEMENT ET INDICE).

~~Ministère des Affaires Etrangères, 37, Quai d'Orsay - PARIS (7ème)  
(notices bleues)~~

~~Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères~~

~~20, rue Monsieur, PARIS (7ème)  
(notices roses).~~

La liste des postes vacants paraît au Bulletin Officiel de l'Education Nationale dans le courant du mois de

*Janvier 1969*

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

LES FONCTIONNAIRES NE DOIVENT PARTIR EN AUCUN CAS SANS AVOIR RECU L'AUTORISATION DE LEUR ADMINISTRATION D'ORIGINE. Ils ne doivent arrêter aucune mesure définitive avant d'avoir obtenu cet accord.

En outre, tous les candidats agréés (fonctionnaires ou non) feront connaître leur date de départ à la Direction de la Coopération (Bureau FC 1).